



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Forum parlementaire à l'occasion du forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable 2026

Les ODD à un tournant décisif : faire le point de la mise en œuvre, dynamiser l'action et envisager l'avenir du développement durable

*Mardi 14 juillet, 10 h 00-13 h 00
Salle de conférence 1
Nations Unies, New York*

Le Forum parlementaire organisé à l'occasion du forum politique de haut niveau de l'ONU invite les parlementaires à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) à l'échelle mondiale.

Événement spécial de la session officielle du forum politique, le Forum parlementaire offre l'occasion aux parlements d'exercer un contrôle sur l'action des gouvernements et de mettre en commun les bonnes pratiques législatives des parlements du monde entier en matière de développement durable.

Le Forum parlementaire de cette année débutera par un examen de l'ODD 11 sur les villes et les communautés durables, l'un des cinq objectifs qui seront examinés lors du forum politique de haut niveau de 2026. Le reste de la réunion sera consacré à une discussion portant sur le cadre des ODD dans son ensemble et sur la façon de faire progresser le développement durable après 2030.

Projet de programme

10 h 00 Ouverture

Dr Tulia Ackson, Présidente de l'UIP

10 h 10 ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Selon le rapport 2025 des Nations Unies sur les ODD, jusqu'à trois milliards de personnes ne peuvent pas se permettre un logement correct et plus d'un milliard vivent dans des bidonvilles et des habitats informels. La réalisation de l'ODD 11 nécessite des politiques urbaines inclusives, résilientes et durables, qui garantissent l'accès de tous à un logement abordable et à des services de base tels que l'eau potable et l'assainissement, des transports efficaces et des espaces verts.

Les parlements nationaux ont les moyens de rendre cette évolution possible. Grâce à la législation, aux budgets et aux cadres réglementaires, ils peuvent permettre aux villes de fournir des logements économes en énergie, de développer les transports publics à faibles émissions et de construire des infrastructures résilientes capables de résister aux inondations et aux vagues de chaleur, entre autres chocs climatiques. Les parlements peuvent également contribuer à lutter contre les risques sanitaires liés à la pollution urbaine, notamment le méthane provenant des décharges, gaz à effet de serre plus de 28 fois plus puissant que le CO₂.

Le défi ne consiste plus à savoir si les villes doivent opérer une transition, mais dans quelle mesure l'action nationale peut garantir un avenir urbain équitable, à faibles émissions et inclusif. Cette séance examinera les moyens dont disposent les parlements pour améliorer la qualité de l'air et la santé des populations locales et assurer un mode de vie urbain abordable et des villes véritablement durables.

Axes de réflexion :

1. Comment les lois et les budgets peuvent-ils garantir à tous un logement abordable et économe en énergie ?
2. Comment les parlements peuvent-ils aider les villes à réduire la pollution urbaine, y compris les émissions de méthane, et à devenir plus résilientes face aux impacts climatiques ?
3. Comment les parlements peuvent-ils renforcer la coordination avec les autorités locales et municipales afin de favoriser un développement urbain inclusif, résilient et durable ?

Modératrice : **Mme Paddy Torsney**, Cheffe du Bureau de l'observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies

Intervenantes :

Mme Annaclaudia Rossbach, Directrice exécutive d'ONU-Habitat

Mme Violet Shivutse, Présidente du Conseil directeur de la Commission Huairou

11 h 30	Mise en œuvre des ODD : les enseignements tirés et l'avenir du développement durable
----------------	---

Le *Pacte pour l'avenir* des Nations Unies (septembre 2024), document historique, comprend de nombreuses dispositions visant à "dynamiser" la mise en œuvre des ODD d'ici 2030. Parallèlement, la mesure 12 b) du Pacte prévoit que le Sommet sur les ODD de 2027 soit l'occasion d'une première réflexion sur le programme de développement durable pour l'après-2030.

Le fait que la plupart des ODD accusent un retard plus ou moins important dans presque tous les pays et qu'ils risquent de ne pas être pleinement atteints à l'échelle mondiale ne doit pas inciter à la complaisance ni à l'inaction. Bien au contraire, après tant d'années d'expérience et d'investissements consacrés à institutionnaliser les ODD, à mettre en place les outils politiques indispensables et à développer les capacités de contrôle essentielles, les pays doivent œuvrer sans relâche pour récolter les fruits de ces efforts.

Ceci étant, sachant que la pleine réalisation des ODD risque de ne pas se concrétiser, l'heure est venue pour les gouvernements, les parlements et l'ensemble des parties prenantes de la société civile et du secteur privé de dresser le bilan des défis rencontrés dans la mise en œuvre des ODD et de tirer de ces enseignements les orientations dont ils ont besoin pour façonner l'avenir du développement durable pour l'ère post-2030.

Cette séance s'attachera à examiner sous un angle rétrospectif la mise en œuvre des ODD par les parlements, dans le but de stimuler l'action au cours de ces quatre années cruciales et de réfléchir aux formes que pourrait prendre un nouveau programme de développement durable pour l'après-2030.

Axe de réflexion :

1. Quels enseignements les parlements ont-ils tirés de l'institutionnalisation progressive des ODD ?
2. Comment les parlements peuvent-ils contribuer à faire avancer les ODD dans le peu de temps qui reste ?
3. Quels devraient être les principaux critères à prendre en compte pour élaborer un nouveau programme de développement durable pour l'après-2030 ?

Modérateur : **M. Alessandro Motter**, Conseiller principal pour les questions économiques et sociales, UIP

Intervenants :

Ms. Abir Al-Sahlani, MEP, Co-présidente, Commission pour le Développement, Parlement Européen

Mme Marina Ponti, Directrice de la campagne des ODD des Nations Unies

Mme Barbara Adams, Global Policy Forum

17 h 50 Clôture

Mme Anda Filips, Secrétaire général de l'UIP

17 h 30 – 19 h 30

Réception offerte pour parlementaires et Représentants Permanents par la Présidente et la Secrétaire générale de l'UIP

Bureau de l'observateur permanent de l'UIP
Uganda House, 336 East 45th Street, 10^e étage